

SNSM. Un don de 2 000 € de la part des crématisés



L'association crématisée du Morbihan et du Finistère Sud a remis un chèque de 2 000 € à la SNSM de Larmor-Plage ce jeudi. « Une somme symbolique pour vous assurer de notre reconnaissance de votre dévouement », a déclaré Frédérique Plaisant, la présidente nationale de la Fédération française de crémation. Un partenariat pourrait d'ailleurs voir le jour entre la fédération et la SNSM. Les bénévoles sauveteurs organisent en effet des dispersions de cendres pour les familles ; « Vous leur rendez un grand service et en toute discrétion », a adressé Frédérique Plaisant à Jean-Claude Rouillard, le directeur du centre de formation de Kernevel.

Le Tel. du 23.08.2019